

Nom.....

Prénom.....

Classe.....

À l'école de la mer

en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

cahier de l'élève

Région



Provence
Alpes
Côte d'Azur

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

Pour éduquer les plus jeunes à la connaissance, la compréhension et la gestion de la mer et du littoral

Ce dispositif propose aux enseignants de mener un projet de développement durable en lien avec les différentes thématiques de la mer et du littoral : biodiversité sous-marine, activités nautiques, transports maritimes, pêche et élevages marins, patrimoine, pollutions et nuisances, fréquentation littorale, urbanisation, tourisme... Le projet est co-organisé sur quatre demi-journées en classe et une journée sur le terrain, réparties au cours de l'année scolaire.

Inscrit au Contrat de projets État-Région, le dispositif « A l'École de la Mer » est mis en œuvre par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur en partenariat avec l'Éducation Nationale, l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse, les trois Directions des Services Départementaux de l'Éducation Nationale : Bouches-du-Rhône, Var et Alpes-Maritimes et les associations d'éducation à l'environnement marin du Réseau Mer.

Chaque année, les financements apportés par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, à hauteur de 280 000 € par an, permettent à 140 classes, soit près de 4 000 élèves, de bénéficier de ce dispositif.

Des engagements partagés à respecter

L'Éducation Nationale veille à ce que les projets entrent dans le strict cadre des programmes de l'école primaire. Les enseignants pilotent le projet ; ils auront le souci de favoriser l'observation, le questionnement, les échanges et de conduire une démarche d'investigation.

La dimension Éducation au Développement Durable vise l'élargissement des points de vue des élèves afin de leur faire appréhender la « complexité » des situations rencontrées et de donner aux futurs citoyens les moyens de faire des choix lucides.

Les projets innovants prenant en compte à la fois le développement durable dans toutes ses dimensions (économiques, sociales et environnementales) et les thématiques maritimes liées aux problématiques de gestion du littoral sont privilégiés.

Pour ce faire, les structures partenaires apportent leur expertise, leur savoir-faire et leurs compétences au service du projet de l'enseignant.

Dispositif en lien avec le Réseau Mer « Éducation à l'environnement »

Le besoin de travailler en réseau, exprimé par les acteurs associatifs menant des actions sur le littoral s'est formalisé lors des rencontres régionales de la Mer organisées en 2001. Depuis, le service Mer et Littoral de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur assure le pilotage et l'animation de ce réseau.

Ce réseau trouve sa force dans la diversité de ses partenaires : des associations d'éducation à l'environnement marin et littoral, des structures de gestion du milieu marin, des représentants des institutions publiques, de la communauté scientifique et des professionnels des sports nautiques et du tourisme.

Ses objectifs sont d'informer sur la spécificité et la fragilité du milieu littoral et marin, de contribuer à la formation et à la sensibilisation des acteurs et des usagers du milieu marin, de participer à l'éducation au développement durable de tous les publics et d'être force de proposition auprès des décideurs.

Depuis sa création, le Réseau Mer a entrepris plusieurs actions :

- Campagnes d'information du grand public : « Ecogestes pour la Méditerranée », « Inf'Eau mer », « Mer, tous solidaires », « Jeu Eco Attitudes »;
- Création d'outils pédagogiques : exposition « Escales littorales », kit d'observation du littoral « Côtes & Mer », DVD et livrets pédagogiques, Coffre de la mer pour les 3-6 ans, collections des brochures « Cap sur... » ;
- Guide technique et méthodologique sur les sentiers sous marins, éco-guide du bord de mer, cahiers « A l'école de la mer ».

POUR EN SAVOIR PLUS »»»

- Un espace projet est disponible sur l'Espace Collaboratif de Ressources dans l'Éducation au Développement Durable sur la Méditerranée
www.ecorem.fr/lecoledelamer
- Le site Internet du Réseau Mer
www.reseaumer.org



PRÉSENTATION DU CAHIER ET DE LA DÉMARCHE D'INVESTIGATION

Ce cahier est un outil du dispositif « A l'école de la mer ».

Il permet à l'élève de mieux appréhender la démarche d'investigation qui va être menée. Il facilite par ailleurs le souvenir du projet mené et le partage avec son entourage.

Afin de recueillir différents types d'informations, nous avons défini un code couleur :

Les espaces  sont consacrés aux idées des élèves ;

Les espaces  sont destinés à celles de la classe, après discussion des idées des élèves ;

Les espaces  sont ceux des éléments de conclusions ou de bilan des activités réalisées.

Qu'est-ce que la démarche d'investigation ?

La démarche d'investigation part d'une situation déclenchante pour que les élèves se questionnent sur le monde réel. Les activités d'investigation sont réalisées avec l'aide de l'enseignant et de l'intervenant. L'élaboration de réponses et la recherche d'explications ou de justifications débouchent sur l'acquisition de connaissances, de compétences méthodologiques et de savoir-faire.

Dès la maternelle, l'élève observe et pose des questions. Il se confronte à d'autres points de vue que le sien ainsi qu'à la pensée logique.

Au cycle 2, il dépasse ses représentations initiales en observant et en manipulant. Il acquiert des connaissances et maîtrise le vocabulaire spécifique correspondant.

Enfin, au cycle 3, pour mieux décrire et comprendre le monde réel, il sera amené à observer, questionner, mener des investigations et argumenter.

Cette démarche développe la curiosité, la créativité, l'esprit critique et l'intérêt pour les progrès scientifiques.

Situation de départ

Mes réflexions et les questions que je me pose



Les questions que notre classe a retenues



**... et pour lesquelles nous
allons chercher des réponses.**

THÈME DE NOTRE PROJET :

Une des questions à laquelle nous voulons répondre



Ce que je crois savoir

L'activité d'investigation que je propose

L'activité d'investigation retenue



Je me documente



J'expérimente



J'enquête



J'observe



Je modélise

Une des questions à laquelle nous voulons répondre



Ce que je crois savoir

L'activité d'investigation que je propose

L'activité d'investigation retenue



Je me documente



J'expérimente



J'enquête

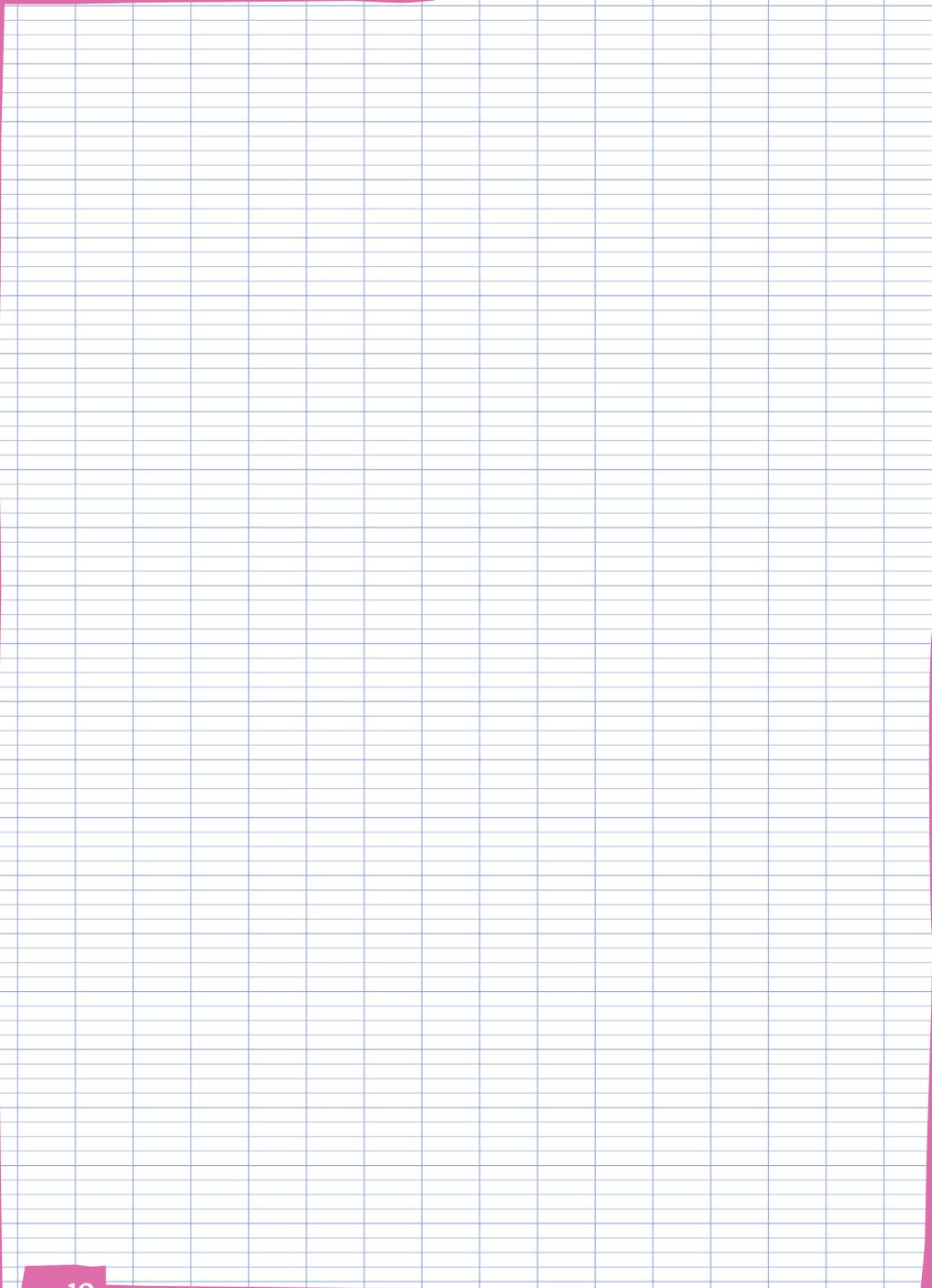


J'observe



Je modélise

Le vocabulaire spécifique que j'ai appris

A large grid of graph paper for writing, consisting of 20 columns and 30 rows of small squares. The grid is intended for students to write down specific vocabulary words they have learned.



© Les 7 Jumeaux Broyettes

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR, NOTRE RÉGION



Initié en 2007 par la Région, le dispositif « A l'École de la Mer » a pour objectif d'éduquer les élèves de la maternelle au CM2, aux différentes problématiques de gestion de l'espace littoral et marin ; et ce en adéquation avec les programmes de l'école primaire. Développer une culture maritime auprès des habitants de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est un des objectifs de la politique de la mer et du littoral du Conseil régional.

En effet, afin de contribuer efficacement à la connaissance et à la préservation des espaces naturels régionaux, à un développement soutenable du territoire ainsi qu'à une qualité de vie partagée, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur mène depuis plusieurs années une politique volontariste d'Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable.

Les objectifs des actions régionales menées en ce sens sont les suivants :

- ✦ Éduquer et sensibiliser tout public, habitants et usagers du territoire régional à une nécessaire préservation et gestion durable du littoral régional ;
- ✦ Susciter des changements de comportement dans tous les aspects de la vie (habitat, transport, alimentation, consommation etc.) personnelle et professionnelle ;
- ✦ Favoriser le débat public et la concertation.

L'information, l'éducation et la sensibilisation au développement durable de la mer et du littoral sont des actions essentielles pour permettre aux usagers de la mer de s'approprier les mesures de gestion mises en œuvre par les décideurs.

Dans le cadre de sa stratégie régionale de la mer et du littoral, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est attentive au maintien et développement des activités économiques favorisant les emplois maritimes, tout en veillant à l'accès à la mer pour tous, et ce dans un environnement préservé.

« A l'école de la mer » est un exemple d'actions que la Région a mis en place dans ce cadre.

Plus d'informations : www.regionpaca.fr

AGENCE DE L'EAU RHÔNE, MÉDITERRANÉE ET CORSE

- ✦ Établissement public de l'État, l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse s'engage depuis plus de 40 ans aux côtés des élus et des usagers de l'eau pour préserver et améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Ses principales missions sont d'initier à une utilisation rationnelle des ressources en eau, à la lutte contre leur pollution et à la protection, la restauration et la mise en valeur des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant du Rhône, du littoral méditerranéen et de la Corse. Elle contribue également à la mise en œuvre des directives européennes dans le but d'assurer le bon état des milieux aquatiques (cours d'eau, eaux souterraines, zones humides, plans d'eau, eaux côtières et de transition...).
- ✦ L'Agence de l'Eau a pour ambition de contribuer à faire évoluer les comportements vers une gestion plus respectueuse de la ressource en eau et des milieux aquatiques et, plus généralement, de faciliter l'appropriation des enjeux de gestion de l'eau par un large public. Elle participe donc à la promotion et au développement de la sensibilisation et de l'éducation à l'environnement et au développement durable avec les acteurs de l'eau.
- ✦ Pour atteindre ces objectifs, l'Agence de l'Eau prélève une redevance (qui représente autour de 10% du prix de l'eau) sur les utilisateurs de l'eau. Cette redevance est reversée sous la forme d'aides financières.



Plus d'informations : www.eaumc.fr





DSDEN ALPES-MARITIMES



Depuis 2009, la Direction Départementale des Services de l'Éducation Nationale des Alpes-Maritimes est fortement impliquée dans le dispositif « À l'École de la Mer ». Ce dispositif entre dans le cadre de l'Éducation au Développement Durable (EDD) dont le but est d'élargir le champ de vision de l'élève qui peut se limiter trop souvent aux aspects « naturalistes ».

L'objectif est de permettre aux élèves d'appréhender « la complexité » des situations rencontrées autour de problématiques englobant une vision économique, sociale et culturelle. L'élève pourra ainsi s'inscrire dans une démarche fondatrice de sa propre éco-citoyenneté.

Le dispositif « À l'École de la Mer » est réservée aux enseignants des cycles 2 et 3. Il tend à favoriser :

- ✦ l'acquisition de connaissances sur le milieu littoral et marin,
- ✦ la mise en évidence de la complexité du Développement Durable,
- ✦ la maîtrise de la démarche d'investigation,
- ✦ le développement de compétences transversales : maîtrise de la langue orale et écrite au travers par exemple d'un cahier d'expériences.

L'ancrage territorial du dispositif permet de décliner les quatre pôles de l'Éducation au Développement Durable définis dans les documents d'accompagnement : biodiversité, évolution des paysages, gestion des environnements, « réduire - réutiliser - recycler ».

L'appropriation de ces diverses compétences doit conduire les élèves à acquérir des attitudes responsables, autonomes, respectueuses et durables vis-à-vis de l'environnement littoral et marin.

Enfin, cette action facilite la mise en œuvre de la démarche d'investigation et de projet dont la visée est la valorisation du travail de nos élèves. Elle répond, conformément aux objectifs institutionnels, à la volonté d'un travail enrichissant au travers d'un partenariat.

LES ASSOCIATIONS D'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les associations d'éducation au développement durable sont issues de l'évolution d'associations d'éducation populaire ou de protection de la nature. Longtemps uniquement constituées de bénévoles, ces dernières se sont professionnalisées à partir des années 90 en recrutant des éducateurs à l'environnement issus de formations diplômantes.

Depuis le Grenelle de l'environnement, elles ont su évoluer pour passer des problématiques de protection de la nature à celles du développement durable : trouver une place à l'Homme dans la nature sans compromettre ses activités économiques et sociales. Elles jouent un rôle important de conciliation et de médiation entre les décideurs et le grand public, facilitant ainsi la compréhension et la participation aux politiques locales.

Aujourd'hui, grâce à leur expertise reconnue par les institutions publiques, elles participent aux campagnes de sensibilisation du grand public et aident à la mise en place de projet de classes ou d'établissement dans les domaines du développement durable.

C'est donc naturellement qu'elles ont trouvé leur place dans le dispositif « A l'école de la mer » dans lequel elles accompagnent les enseignants à concevoir leurs projets. Elles apportent leurs connaissances, leur savoir-faire et leurs outils pédagogiques spécifiques tout en respectant les directives de l'Éducation Nationale en termes de démarches et d'approches pédagogiques.



ILES DE LÉRINS & PAYS D'AZUR



CÔTE PROVENCALÉ



LE DÉPARTEMENT DE LA MER



ASSOCIATION FRANÇAISE D'ÉDUCATEURS À L'ENVIRONNEMENT



**Mes notes, mes remarques,
mes recherches, mes documents**

Une des questions à laquelle nous voulons répondre



Ce que je crois savoir

L'activité d'investigation que je propose

L'activité d'investigation retenue



Je me documente



J'expérimente



J'enquête



J'observe



Je modélise

Une des questions à laquelle nous voulons répondre



Ce que je crois savoir

L'activité d'investigation que je propose

L'activité d'investigation retenue



Je me documente



J'expérimente



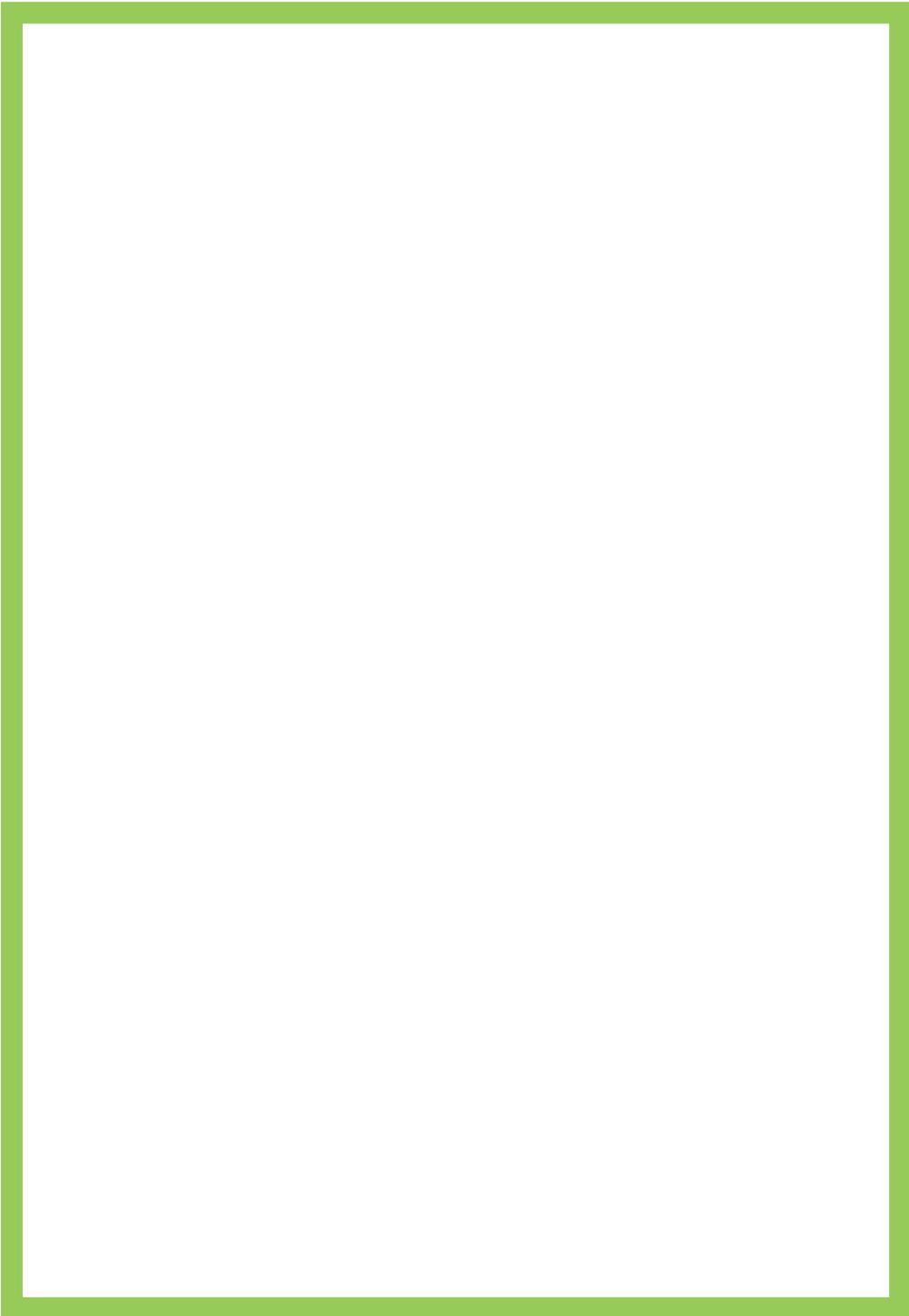
J'enquête



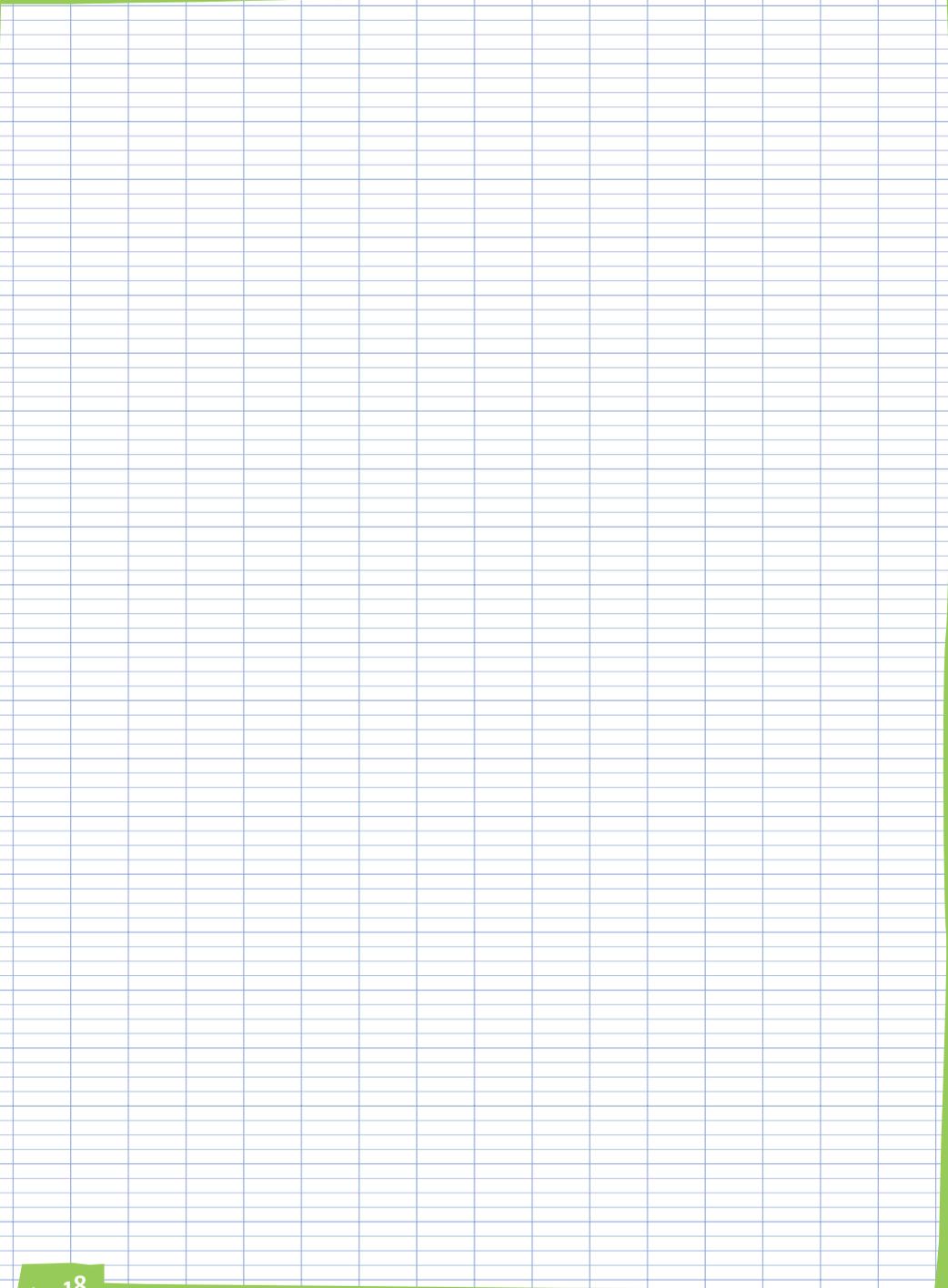
J'observe



Je modélise



**Notre restitution,
nos productions**

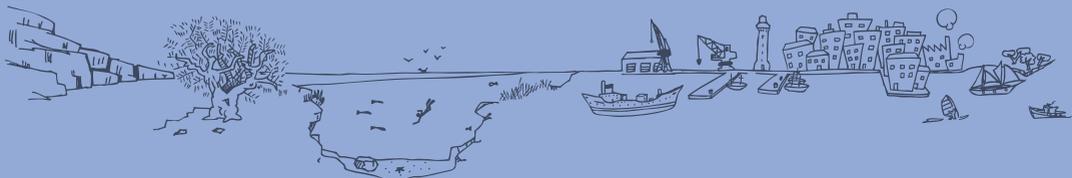


Pour plus d'efficacité, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse, l'Éducation Nationale et les Associations du Réseau Mer s'associent autour du dispositif «A l'École de la Mer» pour éduquer les élèves au développement durable de la mer et du littoral.

Ce dispositif propose aux enseignants de mener un projet de développement durable avec les élèves des écoles primaires en lien avec les différentes thématiques de la mer et du littoral : biodiversité sous-marine, activités nautiques, transports maritimes, pêche et élevages marins, patrimoine maritime, pollutions et nuisances, fréquentation littorale, urbanisation, tourisme...

Ce Cahier permet aux élèves de garder une trace du projet réalisé (situation de départ, questionnements, activités d'investigation, savoirs acquis) et de le partager avec son entourage.

Vous pouvez retrouver ce document en version PDF sur ecoreim.fr/ecoledelamer.



12 partenaires se mobilisent tout au long de l'année sur l'ensemble du territoire littoral de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

